



N° _____/C.P.M.P.S.S

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N° 27/CPMPSS/16

SEANCE DU 14/07/2016

Point 1 : Examen de la lettre N°001361 du 29 Juin 2016 relative la demande d'approbation du projet de contrat par entente directe portant sur l'acquisition de matériels et intrants de dialyse.

Point 2 : Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatif au marché pour les fournitures et services courants au profit de la MAURIPOST issu du DAO N°02/MAURIPOST/2016.

Point 3 : Examen de la lettre N°001430 du 13 juillet 2016 relative la demande d'approbation du projet de contrat par entente directe portant sur la maintenance préventive et curative des équipements d'imagerie médicale et de radiothérapie des structures hospitalières (CNO, CHN, CHK, HM, CH NDB et CHS).

Point 4 : Examen de la lettre N°189/2016/MP/DG du 14 Juillet 2016 demandant l'autorisation de lancement et approbation du DAO N°03/MAURIPOST/2016 relatif à la réhabilitation du bâtiment B du centre de formation et de perfectionnement postal de MAURIPOST.

L'an deux mille seize et le Jeudi quatorze Juillet à douze heures, les Commissions de Passation désignées se sont réunies à leur siège afin d'examiner les points ci-dessus énumérés.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1:

Mode de passation : Entente directe

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de la Santé

- **Examen** de la lettre N°001361 du 29 Juin 2016 relative la demande d'approbation du projet de contrat par entente directe portant sur l'acquisition de matériels et intrants de dialyse.

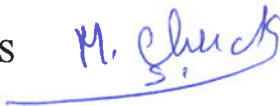
Décision : La Commission autorise le principe de recours à la procédure de l'entente directe sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS



- Mohamed Ould BODDE/ Membre CPMPS



- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS



- Cheikh Ould SALECK/ Membre CPMPS



- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS



- Cheikh Salem Ould TOINSSI/ Membre CPMPS



- Sidi Cheikh Naji AWANE/ Membre CPMPS



- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS



- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS



- Mohamed Vall Ould TIJANI/ Membre CPMPS



Point 2:

Mode de passation : AON

Financement : Budget Mauripost

Autorité contractante : MAURIPOST

- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatif au marché pour les fournitures et services courants au profit de la MAURIPOST issu du DAO N°02/MAURIPOST/2016.

Décision : Sur la base des éléments du rapport fournis par le rapporteur de la sous-commission d'analyse, la Commission approuve ledit rapport et propose en conséquence d'attribuer les lots comme suit :

Lot N°1 : Consommables informatiques

Montant : 19 503 080 MRO TTC

Attributaire : ETS TEISSIR

Délai de livraison : 5 jours (à compter de la date de commande)

Lot N°2 : Fournitures de bureau

Montant : 8 687 704 MRO TTC

Attributaire : ETS TEISSIR

Délai de livraison : 5 jours (à compter de la date de commande)

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS



- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS

En mission

- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS



- Cheikh Salem Ould TOINSSI/ Membre CPMPS



- Ahmedou Ould TOURAD/ Rapporteur de la S/C d'analyse



Point 3:

Mode de passation : Entente directe

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : Ministère de la Santé

- **Examen** de la lettre N°001430 du 13 juillet 2016 relative la demande d'approbation du projet de contrat par entente directe portant sur la maintenance préventive et curative des équipements d'imagerie médicale et de radiothérapie des structures hospitalières (CNO, CHN, CHK, HM, CH NDB et CHS).

Décision : La Commission autorise le principe de recours à la procédure de l'entente directe sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS

- Mohamed Ould BODDE/ Membre CPMPS

- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS

- Cheikh Ould SALECK/ Membre CPMPS

- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS

- Cheikh Salem Ould TOINSSI/ Membre CPMPS

- Sidi Cheikh Naji AWANE/ Membre CPMPS

- Enouar Sadatt Ould YARBA/ Membre CPMPS

- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS

- Mohamed Vall Ould TIJANI/ Membre CPMPS

(Handwritten signatures and notes in blue ink)
M. Cheick
Si
En mission
En congé

Point 4:

Mode de passation : AON

Financement : Budget Etat

Autorité contractante : MAURIPOST

- **Examen** de la lettre N°189/2016/MP/DG du 14 Juillet 2016 demandant l'autorisation de lancement et approbation du DAO N°03/MAURIPOST/2016 relatif à la réhabilitation du bâtiment B du centre de formation et de perfectionnement postal de MAURIPOST.

Décision : La Commission approuve ledit DAO, autorise son lancement et fixe la date limite de dépôt et d'ouverture des offres techniques et financières au Jeudi 25 Aout 2016 à 12h TU

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes :

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE/ Président CPMPS



- Lalla EL HASSEN/ Membre CPMPS



- Cheikh Ould SALECK/ Membre CPMPS



- Ahmedou Ould TOURAD/ Membre CPMPS



- Sidi Cheikh Naji AWANE/ Membre CPMPS



**Arrêté le procès-verbal
Fait et clos à Nouakchott, le 14 Juillet 2016.**